

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 04 juin 2021

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	11

L'an deux mille vingt et un, le 4 juin, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer « Le Clos », sous la présidence de Monsieur Phillipe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
GUINDT Philippe
VIEIRA Christophe
OGER Isabelle

IMMER Alain
DEBAILLEUL Delphine
SIVEC Jean
WALLERICH Alain

MARQUET Bénédicte
THILL Céline
VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS :

PEREIRA Julien
BRUN Jérôme

MENEGHIN Gaël

REUTER Olivier

Procuration de MENEGHIN Gaël à WALLERICH Alain

Madame DEBAILLEUL Delphine est élue secrétaire de séance.

Objet : 2021 – 567 Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Le Maire propose à l'Assemblée de modifier les horaires d'ouverture des services de la mairie, selon les horaires suivants, à compter du 07/06/2021 :

Semaine Paire :Permanences téléphoniques :

	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi	9h00 – 12h00	14h00 – 16h00
Mercredi		
Jeudi		17h00 – 19h30
Vendredi	9h00 – 12h00	14h00 – 16h00
Samedi	9h00 – 12h00	

Accueil du public :

	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		17h – 19h30
Vendredi		
Samedi	9h00 – 12h00	

Semaine Impaire :Permanences téléphoniques :

	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi	9h00-12h00	14h00-16h00
Mercredi		
Jeudi	9h00-12h00	17h00 – 19h30
Vendredi	9h00-12h00	14h00-16h00
Samedi	Fermé	

Accueil du public :

	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		17h00 – 19h30
Vendredi		
Samedi	Fermé	

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 04 juin 2021

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier les horaires d'ouverture des services de la mairie selon les modalités ci-dessus exposées.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 05/06/2021

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 05/06/2021

Le Maire,

A circular official stamp of the Municipality of Beyren-lès-Sierck, Moselle, is partially obscured by a handwritten signature in black ink.A circular official stamp of the Municipality of Beyren-lès-Sierck, Moselle, is partially obscured by a handwritten signature in black ink.

Envoyé en préfecture le 08/06/2021

Reçu en préfecture le 08/06/2021

Affiché le

ID : 057-215700766-20210608-2021_567-DE

2